

Ministère de la Communauté française
Administration générale de la culture
Centre de prêt de matériel
ZI - Rue des Reines Marguerites 4
5100 Naninne
Site: <http://monmateriel.be>
Courriel: prets.cpm@cfwb.be

Le Centre de Prêt de Matériel est labellisé Qualité
EFQM : Committed to Excellence – 3 STAR

Votre correspondant : Frédéric NOLET
Tél. 081408183
frederic.nolet@cfwb.be

PATRO SAINT-GEORGES

Monsieur Théo Dehay
Rue de Durbuy, 16
5377 SOMME-LEUZE

Naninne, le 20 janvier 2026

Objet : votre demande de prêt de matériel n° N26-0674,
votre courrier du 20.01.2026.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le matériel d'un volume total de **1,856 M³** et d'un poids total de **386,69 KG** repris ci-dessous pourra être mis à votre disposition.

Matériel CPM	Libellé	Nombre demandé	Nombre disponible	Volume M ³	Poids
1250	Barre de lumière Disco	2	2	0,34	89,8
1510	Bloc multiprise (4 prises)	4	4	0,004	1
1540	Allonge électrique (20 m)	3	3	0,06	12
3060	Appareil photo reflex numérique	1	1	0,01	0,8
3190	Pied pour appareil photo	1	1	0,06	2,1
4370	Vidéoprojecteur ultra courte focal	1	1	0,04	13,93
4500	Écran projection vidéo (2 x 1,5 m)	1	1	0,09	22,5
6400	Table de mixage disco	1	1	0,05	14
6570	Micro émetteur chant	2	0	0	0
6630	Micro reportage wifi	2	2	0,02	4,06

Matériel CPM	Libellé	Nombre demandé	Nombre disponible	Volume M ³	Poids
6720	Enceinte passive	4	4	0,76	126
6725	Subwoofer actif 18"	1	1	0,29	23,5
6750	Pied haut-parleur	4	4	0,012	30
6800	Amplificateur	2	2	0,12	47

Présentez-vous impérativement aux jours et heures suivants :

- pour l'enlèvement du matériel :

- le 13.03.2026 à 15:10 pour l'audiovisuel (Temps de préparation de 1,1 H)

- pour le retour du matériel :

- le 27.03.2026 à 12:30 pour l'audiovisuel (Durée de vérification de 2,0 H).

Pour que les opérations d'enlèvement et de retour de ce matériel se fassent dans d'excellentes conditions, nous vous saurions gré de respecter les consignes figurant au verso.

Si du matériel audiovisuel (repris sous les rubriques 01 à 19) ou scénique (rubrique 21) figure dans la liste ci-dessus (valeur globale : 17.227,1 euros), celui-ci doit obligatoirement être couvert par une assurance "tous risques" à contracter auprès d'une compagnie de votre choix.

En annexe, vous trouverez une proposition émanant de la compagnie Ethias. Au cas où vous accepteriez les conditions de cette police, nous vous invitons à payer le montant de la prime figurant sur la facture également jointe à la présente ainsi qu'à respecter impérativement les instructions reprises au verso de cette facture. (Au plus tard à l'enlèvement du matériel : nous fournir le volet 2 de cette police dûment complété et signé ainsi que la preuve du paiement de la prime, extrait de compte de votre organisme financier ou récépissé postal). Dans le cas contraire, considérez-la comme nulle et non avenue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Le gestionnaire
Olivier Pretto

Procuration de rentrée

Prêt n°N26-0674

Je soussigné représentant
valablement l'association

donne procuration aux personnes ci-après pour rapporter au nom de l'association le matériel faisant l'objet du prêt cité ci-dessus, et signer tout document qui leur sera soumis dans le cadre de ce prêt.

Matériel audiovisuel M.

Matériel de camping M.

(Nom et Prénom)

Date :
Signature du responsable

Procuration d'enlèvement

Prêt n°N26-0674

Je soussigné représentant
valablement l'association

donne procuration aux personnes ci-après pour enlever au nom de l'association le matériel faisant l'objet du prêt cité ci-dessus, et signer tout document qui leur sera soumis dans le cadre de ce prêt.

Matériel audiovisuel M.

Matériel de camping M.

(Nom et Prénom)

Date :
Signature du responsable